

Droit nouveau. « Nous demandons l'ouverture du RSA pour les moins de 25 ans »

Plusieurs grandes organisations de jeunesse ont lancé un appel soutenu par des parlementaires et personnalités politiques en faveur de cette exigence de justice sociale. Nous le publions ci-dessous en intégralité.

Nombre de jeunes vivent en situation de grande précarité. Pourtant, les moins de 25 ans n'ont pas accès au revenu de solidarité active (RSA). Son obtention est conditionnée au fait d'avoir occupé l'équivalent de deux ans d'un emploi à temps plein durant les trois dernières années ou avoir un enfant à charge. Ces exigences privent des milliers de jeunes, pourtant sans ressources, de ce minima social. Cette condamnation à la misère est inadmissible. Nous demandons la modification de la loi pour que les moins de 25 ans puissent bénéficier de ce droit au même titre que leurs aînés.

Le contexte historique dans lequel est plongé le pays depuis le début de l'épidémie de Covid-19 rend nécessaire la réparation de cette injustice. La crise économique actuelle est sans précédent depuis plusieurs décennies, la chute du PIB de 5,8 % au premier trimestre 2020 est la plus importante enregistrée depuis la création de l'indicateur, en 1949. Les jeunes y sont particulièrement exposés : en 2017, 20,1 % des 18-29 ans vivaient sous le seuil de pauvreté, contre 12,9 % des 30-39 ans et 14,1 % toutes tranches d'âge confondues (Insee). La pauvreté des moins de 25 ans n'est pas un fait nouveau, le confinement l'a amplifiée. Plus souvent en contrats temporaires, plus souvent en période d'essai et durement exposés au travail ubérisé, les jeunes sont les premières et les premiers à perdre leur emploi. Disposant d'une épargne plus faible, souvent n'en disposant d'aucune, elles et ils sont plus vulnérables à une perte de revenu. Loin d'être suffisant, le RSA peut être un filet de sécurité salutaire dont elles et ils sont aujourd'hui malheureusement privés. La majorité est fixée à 18 ans depuis plusieurs décennies. Les jeunes peuvent voter, se salarier, payer des cotisations, être prélevés de l'impôt sur le revenu, mais se voient pourtant refuser l'accès à un volet essentiel de la solidarité nationale. Cette exception est injustifiable et doit cesser. Une telle exclusion renvoie le sort de ces jeunes à une hasardeuse solidarité familiale qui les place dans une situation de dépendance. La misère dans laquelle sont plongés ces jeunes n'est pas une période passagère sans conséquence. L'extrême pauvreté met directement leur avenir et leurs possibilités d'émancipation en danger.

Ce gouvernement n'a jusqu'à présent pas fait grand cas des jeunes dans ses politiques publiques, sauf pour leur imposer un service national universel. Il n'existe pas de ministère dédié et il a fallu attendre plus d'un an pour qu'un secrétaire d'État soit nommé. Ce gouvernement n'a pas non plus démontré une grande volonté de s'attaquer à la pauvreté. Nous nous souvenons de ses ordonnances pour casser le droit du travail et abaisser la protection des salariés. Nous nous souvenons des aides au logement dont il a diminué le montant avant de le geler. Nous nous souvenons de l'expression « pognon de dingue ».

Nous avons vu le mépris du gouvernement auquel il a fallu deux mois pour annoncer le versement d'une aide exceptionnelle de 200 euros pour les précaires de moins de 25 ans, ainsi que pour les étudiantes et étudiants ayant perdu leur emploi. Le versement de cette aide

démontre l'injustice de l'exclusion d'une partie des jeunes d'un volet essentiel de la protection sociale. Nous demandons l'ouverture immédiate du RSA aux moins de 25 ans et sans condition spécifique.

4 juin 2020 dans l'Humanité